

Direction Quartiers OUEST 14 rue Papu 35000 RENNES	COMPTE-RENDU DE REUNION	Date : 13 septembre 2011
		Lieu : Noroît Orgts : DQO

REQUALIFICATION DE LA RUE AMIRAL COURBET

AVANCEMENT DE LA ZAC DES PAPETERIES

Présents :

- ♦ M. Bourcier, Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement
- ♦ M. Berroche, Adjoint au Maire, délégué aux Transports, Voirie et Circulation
- ♦ Mme Bougeard, Elue de Quartier
- ♦ M. Charrier, architecte
- ♦ M. Rolland, SERI Ouest
- ♦ M. Guillotin, Maître d'œuvre
- ♦ M. De Tinténiac, paysagiste
- ♦ M. Carriou et Mme Guillemot, DI Cop
- ♦ Mme Chambert Loir, DAU OA
- ♦ M. Macias, DJ
- ♦ M. Bolopion et Mme Doxin, DQO
- ♦ Habitants

Diffusion : 20 octobre 2011

- ♦ M. Bourcier
- ♦ M. Berroche
- ♦ Mme Bougeard
- ♦ Mme Guillemot, DI Cop
- ♦ Mme Chambert Loir, DAU OA
- ♦ M. Macias, DJ
- ♦ Habitants présents
- ♦ Excusés

Excusés :

- ♦ Melle Justel
- ♦ M. Hossard

I - Requalification de la rue Amiral Courbet

Les objectifs de cette opération d'aménagement de la rue Amiral Courbet :

- ♦ Assurer la sécurité des usagers piétons, cyclistes et automobilistes en réduisant la vitesse des automobilistes,
- ♦ Requalifier la voie après remplacement des réseaux souterrains (eau potable, eaux usées, gaz) et effacement des réseaux aériens.

La vitesse de circulation, actuellement limitée à 30km/h est réduite à 20km/h. Le statut de la voie passe de « zone 30 » à « zone de rencontre » caractérisée par une circulation apaisée en faveur du piéton qui devient prioritaire sur les vélos et les voitures. Les circulations des piétons se font au niveau de la voie (pas de trottoir) sur une bande d'une largeur confortable d'1,60m qui leur est réservée le long des constructions en rive Nord. En rive Sud, le long des immeubles, les piétons disposent d'une bande d'1m de large.

Le stationnement longitudinal est maintenu (33 places). Sur la section Est de la voie, le stationnement est aménagé le long des immeubles de la ZAC.

L'éclairage public est également remplacé : éclairage d'ambiance dans la rue (hauteur des mâts 5.00m) et éclairage fonctionnel rue de Lorient (hauteur des mâts 9,00 m).

Le projet intègre aussi le réaménagement du carrefour de la rue Amiral Courbet/rue de Lorient régulé par des feux tricolores. Le dispositif équipé de boucles de détection permet de favoriser la circulation des bus.

Les traversées piétonnes de ce carrefour sont sécurisées, protégées par des îlots surélevés en milieu de voie. Ces éléments empêchent les dépassements de bus au niveau des stations.

Le dimensionnement de ces aménagements prend en compte la possibilité de matérialiser des bandes cyclables rue de Lorient, projet actuellement en cours d'étude.

Le démarrage des travaux, dont le montant s'élève 1.550.000 € TTC, est programmé au 2^{ème} trimestre 2012 pour s'achever au printemps 2013.

II- ZAC des Papeteries

La construction des immeubles de la ZAC se poursuit. La résidence Monteverdi (programme Espacil) a été livrée au mois de mai dernier.

Actuellement sont en cours de construction la résidence seniors et les deux immeubles sur le front de Vilaine à l'Est du site. Leur livraison est prévue au 4^{ème} trimestre 2011.

Suivront les constructions des maisons de ville et des deux immeubles sur le front de Vilaine à l'Ouest du site. Leur livraison est programmée au 4^{ème} trimestre 2012.

Le statut de la rue Aimé d'Antignac livrée au 1^{er} trimestre 2013 est également une " zone de rencontre" - zone limitée à 20 km/h - confortant le principe d'une circulation apaisée retenue sur ce secteur. La circulation des véhicules prévue sur cette voie est organisée de telle sorte à ne pas engorger les rues Kerviller et Amiral Courbet.

La capacité totale de stationnement sur le site est de 320 places. L'immeuble de bureaux Papyrus dispose d'un parc de stationnements indépendant. Un aménagement provisoire a été réalisé entre la voie ferrée et l'immeuble Papyrus pour assurer le stationnement des personnes travaillant sur le chantier. Dans le cadre du projet, ce secteur fera l'objet d'un aménagement en espace vert avec cheminement.

En réponse aux remarques des riverains portant sur le mauvais état du trottoir le long de l'immeuble Papyrus et de la résidence Monteverdi, l'aménageur s'engage à procéder rapidement à une remise en état dans l'attente des aménagements définitifs (programmés au 1^{er} trimestre 2013). Compte tenu des contraintes de protection contre les crues, le cheminement à l'ouest de l'opération ne pourra pas être maintenu pendant les prochaines phases de chantier.

L'aménagement des berges est également programmé dans le cadre de cette opération, projet en cours d'étude qui pourra être présenté en réunion publique dans le courant de l'année 2012. Une demande d'espaces jeux est exprimée par certains participants.



